

## ZEN EUROPE

## Situation actuelle au 03 janvier 2022

Date de lancement	5 janvier 2015
Prix au lancement	1000 EUR
Prix de rachat au 03 janvier 2022	1070.91

Ce produit fait l'objet d'une double-valorisation bi-mensuelle par l'organisme indépendant Pricing Partners.

## Performance (basée sur le prix de rachat)

Depuis 1 mois	+ 0.35%
Depuis le début de l'année	- 0.01%
Depuis 1 an	-
Depuis le lancement	+ 7.09%
TRI	+ 0.98%

## Caractéristiques\*

Type	EMTN
Devise	EUR
Garantie	Société Générale (Moody's A1, Standard & Poor's A)
Date d'échéance	5 janvier 2023
Code ISIN	FR0011995786

## Mecanisme de remboursement

À l'échéance, l'investisseur reçoit 100% du capital initial majoré de la moyenne des performances ajustées de l'indice iSTOXX Europe Quality Income, observées aux dates de constatations annuelles. La performance ajustée est retenue à un minimum de 10% lorsque la performance du sous-jacent depuis l'origine est positive ou nulle. La performance ajustée est égale à 0% lorsque la performance du sous-jacent depuis l'origine est négative.

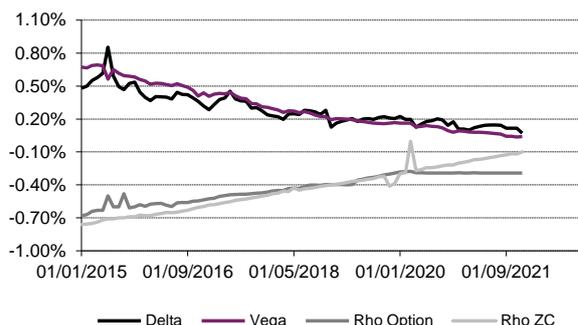
## Performance du sous-jacent

Sous-jacent	Constatation initiale	Cours au 31/12/2021	Perf. au 31/12/2021
iSTOXX EUR. QUALITY INC.	132.09	142.41	+ 7.81%

## Synthèse graphique



## Sensibilités aux paramètres de marchés \*



\* informations au 03 janvier 2022

## Définitions des sensibilités

Delta : variation du prix de l'option pour une variation de 1% du cours du sous-jacent.

Vega : variation du prix de l'option pour une variation de 1pt de la volatilité du sous-jacent.

Rhô : variation du prix du produit pour une hausse homogène de 0.10% de la courbe de taux.

ZC : variation de la composante obligataire pour une hausse de 0.10% du taux obligataire.

## ZEN EUROPE

## Rappel des constatations

Date	Performance ajustée
28/12/2015	10.00%
29/12/2016	10.00%
28/12/2017	10.00%
28/12/2018	0.00%
27/12/2019	10.00%
28/12/2020	10.00%
29/12/2021	10.00%
29/12/2022	.

## Commentaire économique

## Zone euro – La menace Omicron plane sur l'économie

Avant même l'arrivée du variant Omicron, les nouveaux cas de COVID étaient sur une pente ascendante en Europe et poussaient de nombreux pays à mettre en place des mesures de restriction. Celles-ci sont désormais à nouveau durcies depuis Omicron et l'accélération des contaminations, à tel point que les Pays-Bas ont décrété un confinement national.

Il est probable que l'enquête PMI de décembre ait été faite trop tôt par rapport à l'augmentation des cas de COVID dus au variant Omicron, mais l'indice pour les activités de services recule néanmoins de 2,6 points à 53,3, passant même sous la barre symbolique de 50 en Allemagne pour la première fois depuis avril. Le PMI manufacturier a surpris en abandonnant seulement 0,4 point à 58. La production industrielle s'est accrue de 1,1 % sur un mois en octobre. Toutefois, et c'est inquiétant, les commandes industrielles en Allemagne ont de nouveau chuté en octobre, de 6,9 %, ce qui pourrait être le signe d'un fléchissement de la demande en biens manufacturés. Le chômage a renoué avec ses niveaux d'avant la pandémie en octobre (7,3 %), en grande partie grâce aux programmes publics d'aide au chômage partiel.

L'inflation de novembre a été confirmée (4,9 % sur un an), et les perspectives ne vont pas dans le sens d'une amélioration étant donné les records continus des prix du gaz en décembre, liés à la faiblesse des livraisons depuis la Russie. Cependant, la diminution des cours pétroliers et la fin de l'effet de base dû à la réduction de la TVA allemande devraient favoriser une baisse de l'inflation l'an prochain.

À sa réunion de décembre, la BCE a annoncé qu'elle commencerait à réduire les achats du PEPP au 1er trimestre 2022 pour y mettre un terme à l'issue du mois de mars. Afin de compenser cet arrêt, le volume des achats mensuels du plan APP sera porté à 40 milliards EUR au 2ème trimestre, et il est prévu de le ramener ensuite à 30 milliards EUR au 3ème trimestre.

Malgré les révisions en hausse de 1,5pp des estimations d'inflation de la BCE pour 2022 à 3,2 % et une prévision à 1,8 % pour 2024, Christine Lagarde a déclaré que la BCE ne relèverait pas ses taux en 2022. Pour notre part, nous prévoyons un premier tour de vis fin 2023. Tous les détails sont consultables ici.

## Royaume-Uni – Noël sous le signe du COVID

Le variant Omicron touche durement le Royaume-Uni et nuira probablement à la croissance du 4ème trimestre, même si les données réelles retardées indiquent que la reprise se poursuit. Le gouvernement a débloqué 1 milliard GBP pour soulager les tensions qui s'exercent sur le secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Les indices PMI ont commencé par s'inscrire en hausse entre le 6 et le 14 décembre, juste avant la recrudescence des cas de COVID, mais l'indice dans les secteurs des services a fini par abandonner 5,3 pts à 53,2 sur le mois. Avant l'arrivée d'Omicron, les ventes de détail hors carburant continuaient à se redresser (+1,1 % sur un mois en novembre), probablement à la faveur d'achats de Noël anticipés.

Le chômage a baissé de 0,1 pp à 4,2 %, ce qui laisse supposer que la fin du dispositif de chômage partiel en septembre a eu des effets limités : les données PAYE du Trésor montrent effectivement que l'emploi a continué de progresser en octobre et novembre.

Mais encore une fois, l'inflation est ressortie supérieure aux attentes à 5,1 % sur un an en décembre (+0,9 pp), un record en 10 ans, tandis que l'inflation sous-jacente a gagné 0,6 pp à 4 % sur un an. La hausse des prix provient principalement des prix du carburant, de l'habillement et des véhicules d'occasion.

Les marchés et les économistes étaient divisés quant aux perspectives de relèvement des taux. Toutefois, 8 des 9 membres de la Banque d'Angleterre ont voté un resserrement de 15 pb à 0,25 % malgré l'apparition du variant Omicron, probablement en raison de l'inflation et des tensions du marché du travail. Si les rappels de vaccin permettent de contenir la nouvelle vague, la Banque d'Angleterre pourrait porter son taux directeur à 1 % en procédant à trois autres tours de vis lors de ses prochaines réunions de février, mai et août. Elle cessera de réinvestir les obligations achetées dans le cadre de son plan d'assouplissement quantitatif dès que le taux directeur atteindra 0,5 %. Tous les détails sont consultables ici.

## ZEN EUROPE

## DISCLAIMER

Ce document a été préparé exclusivement dans l'intérêt de votre établissement, pour son usage interne, et vous est communiqué à titre d'information uniquement, afin de répondre à votre demande. Ce document (ainsi que tout document contenant des valorisations « mid market » quotidiennes (comme détaillé ci-dessous) conformément à nos obligations d'information) est confidentiel et ne peut être ni communiqué à un tiers, ni reproduit totalement ou partiellement ou utilisé par un tiers sans l'accord préalable et écrit de Société Générale.

Société Générale considérera que toutes les dispositions de ce document vous agréent, à moins que votre établissement ne l'informe du contraire.

Ce document fait référence à des opérations sur produits dérivés conclues entre votre établissement et Société Générale, à des titres qui ont pu, le cas échéant, faire l'objet d'opérations entre votre établissement et Société Générale, ainsi qu'à certains dépôts effectués par votre établissement auprès de Société Générale ou certains prêts accordés à votre établissement par Société Générale.

Les valorisations ne constituent pas, et, en aucun cas, ne peuvent être considérées en tout ou partie comme, une offre d'achat ou de vente, une sollicitation, un prix (ferme ou indicatif), un conseil ou une recommandation en vue (i) d'acquiescer ou de liquider un investissement avant sa date de maturité prévue ou (ii) de conclure, céder, liquider, dénouer ou résilier une opération avant sa date de maturité prévue.

Les valorisations correspondent à des valeurs estimées à la date de valorisation indiquée et ne valent que pour celle-ci. La date de valorisation en question est indiquée dans ce document. Société Générale n'est pas tenue de mettre à jour ces valorisations.

Les valorisations sont calculées en employant une ou plusieurs méthodes suivantes (y compris, le cas échéant, toute combinaison de celles-ci): (i) estimations obtenues auprès d'établissements tiers, (ii) estimations fournies par les traders de Société Générale et (iii) modèles de calcul de prix de Société Générale.

Les valorisations calculées dans le cadre des modèles de calcul de prix de Société Générale sont basées sur (i) des estimations de paramètres de marché actuels et/ou futurs, (ii) la taille et la liquidité des positions concernées et/ou (iii) toutes opérations de couverture sous-jacentes existantes ou potentielles.

Les paramètres de marché font l'objet d'un contrôle par des services indépendants des lignes métiers de Société Générale. Les méthodes de valorisation basées sur des modèles de calcul de prix Société Générale sont validées par lesdits services indépendants.

Les valorisations négatives relatives aux opérations sur produits dérivés conclues entre votre établissement et Société Générale indiquent que la résiliation anticipée de ces opérations à la date de valorisation indiquée aurait donné lieu à un paiement de la part de votre établissement en faveur de Société Générale. Les valorisations peuvent être exprimées en pourcentage du montant notional à la date de valorisation ou en unité monétaire, selon le cas.

Il vous appartient de lire attentivement ce document et surtout de noter si les valorisations qui y sont présentées sont indiquées comme étant des niveaux de prix « bid/offer » (« prix acheteur / prix vendeur »), de prix « bid » (prix de résiliation/d'achat par Société Générale) ou « offer » (prix de vente par Société Générale) ou d'estimations faites par Société Générale de la valeur « mid » (à savoir un niveau de prix à mi-chemin entre le « prix acheteur » et le « prix vendeur ») de l'opération sur produit dérivé, du dépôt, du prêt ou des titres concerné(s) :

(A) s'agissant des opérations sur produits dérivés, des dépôts, des prêts, ou des titres dont les valorisations reflètent des niveaux de prix « bid/offer », les valorisations correspondent à la détermination par Société Générale, pour l'opération sur produit dérivé, le dépôt, le prêt ou les titres concerné(s), des prix « bid » et « offer » (ces prix pouvant inclure tout élément considéré par Société Générale comme devant être pris en compte dans le cadre de la fixation du prix) qui auraient pu être offerts dans des conditions de marché normales, pour la taille indiquée dans ce document ou pour une taille standard, à la date et à l'heure de valorisation ;

(B) pour les opérations sur produits dérivés, les dépôts, les prêts ou les titres dont les valorisations reflètent des niveaux de prix « bid » ou « offer », les valorisations correspondent à la détermination par Société Générale, pour l'opération sur produit dérivé, le dépôt, le prêt ou les titres concerné(s), du prix « bid » ou « offer » (ces prix pouvant inclure tout élément considéré par Société Générale comme devant être pris en compte dans le cadre de la fixation du prix) auquel Société Générale aurait acheté, résilié ou vendu le produit concerné dans des conditions de marché normales, pour la taille spécifiée dans ce document ou pour une taille standard, à la date et à l'heure de valorisation ;

(C) en ce qui concerne les opérations sur produits dérivés, les dépôts, les prêts ou les titres dont la valorisation (autre qu'une valorisation « mid market » quotidienne) reflète un niveau de prix « mid », le prix « mid » représente :

- soit un niveau de prix à mi-chemin entre les estimations par Société Générale des prix « bid » et « offer » qui auraient pu être offerts dans des conditions de marché normales, pour la taille indiquée dans ce document ou pour une taille standard, à la date et à l'heure de valorisation ;

- soit, lorsque Société Générale ne souhaite pas ou n'est pas en mesure de résilier ou d'assurer un marché secondaire pour ces opérations sur produits dérivés, dépôts, prêts ou titres, une valorisation estimée par Société Générale sur la base des modèles de calcul de prix de Société Générale et d'estimations de paramètres de marché.

En vertu de la Règle 23.431(d) de la « U.S. Commodity Futures Trading Commission », Société Générale peut être tenue de vous communiquer une valorisation « mid market » quotidienne pour toute opération sur produits dérivés conclue entre nous. La valorisation « mid market » quotidienne que nous vous communiquerons sera calculée sur la base du cours de clôture du jour ouvré précédent et ne contiendra pas de montant correspondant à des profits, des réserves de crédit, des coûts de couverture, de financement ou de liquidité ou tout autre coût ou ajustement. La méthodologie et les hypothèses que nous retenons pour établir les valorisations « mid market » quotidiennes sont décrites ci-dessus. Les valorisations « mid market » quotidiennes ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour conclure, remplacer ou résilier une opération à cette valeur ou à ce prix. Le calcul du collatéral ou des appels de marge peut être effectué en prenant en compte des éléments autres que les valorisations « mid market » quotidiennes. Les valorisations « mid market » quotidiennes ne correspondent pas nécessairement à la valeur des opérations dans notre comptabilité. Société Générale pourra également fournir à certaines personnes des valorisations « mid market » quotidiennes si cela est requis par Règle 23.431(d) de la « U.S. Commodity Futures Trading Commission ». Veuillez consulter le site <http://swapidisclosure.sgbib.com> pour toute information concernant les valorisations « mid market » quotidiennes que vous pourriez recevoir de la part de Société Générale.

Les valorisations « bid » et/ou « offer » ne peuvent en aucun cas être considérées comme des prix, fermes ou indicatifs, engageant Société Générale. Dans le cas d'une opération sur produits dérivés, d'un dépôt, d'un prêt ou d'un titre donné, les prix « bid » et/ou « offer » auxquels Société Générale pourrait accepter de traiter avec vous pourraient être différents des valorisations présentées dans ce document en fonction des paramètres de marché, de la taille de l'opération, de la liquidité du marché concerné, des coûts d'exécution et de tout autre élément considéré par Société Générale comme devant être pris en compte dans le prix des opérations, tel que par exemple les coûts de financement, la marge commerciale, la fourchette des prix « bid/offer » des instruments de couverture ou les ajustements de risque de crédit.

Dans tous les cas, les estimations « mid », y compris les valorisations « mid market » quotidiennes, sont indicatives et ne peuvent en aucun cas être considérées comme des prix auxquels Société Générale aurait souhaité traiter ou souhaiterait traiter.

Les valorisations présentées dans ce document résultent d'estimations de la valeur de marché basées sur des informations et/ou des modèles que Société Générale considère comme étant fiables mais que Société Générale n'a pas vérifiés de manière indépendante. Société Générale décline toute responsabilité à ce sujet. Par ailleurs, les modèles utilisés dans toute analyse peuvent être des modèles internes rendant les résultats difficiles à reproduire pour toute entité tierce.

En recevant ces valorisations, votre établissement reconnaît que (i) il comprend la méthode de calcul des valorisations et (ii) il a convenu avec son interlocuteur Société Générale de la fréquence à laquelle les valorisations lui sont communiquées. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir contacter votre interlocuteur Société Générale si votre établissement souhaite (a) obtenir de plus amples informations sur la manière dont une opération spécifique a été valorisée ou (b) changer la fréquence de réception des valorisations.

Les valorisations peuvent varier de manière significative en fonction (i) des modèles utilisés et des hypothèses retenues pour calculer la valeur de chaque opération, (ii) de la date et de l'heure de calcul et (iii) de la taille des positions.

Les valorisations peuvent être (a) impactées par des opérations similaires, des opérations sur des titres sous-jacents similaires, voire des opérations sur d'autres instruments financiers (y compris des opérations sur produits dérivés) et/ou (b) soumises à des modifications en raison desdites opérations.

Les valorisations communiquées dans ce document peuvent être différentes des valorisations que Société Générale utilise pour évaluer ses propres positions.

Les valorisations qui ont pu vous être transmises dans le passé ne sauraient constituer un indicateur fiable quant aux performances ou valorisations futures.

Bien que Société Générale estime que les informations utilisées dans la préparation des valorisations communiquées dans ce document proviennent de sources fiables, Société Générale n'a pas vérifié de manière indépendante ces sources et décline toute responsabilité à cet égard.

Bien que toutes les précautions aient été prises dans la préparation des valorisations, Société Générale décline toute responsabilité concernant (i) l'exactitude et l'exhaustivité des modèles, y compris le caractère raisonnable ou approprié des hypothèses retenues pour ces modèles (ii) les données de marché utilisées pour ces modèles, (iii) toutes erreurs ou omissions dans le traitement informatique ou dans la diffusion de ces valorisations, (iv) toute utilisation desdites valorisations y compris aux fins d'établir des états comptables financiers internes ou afin de remplir des obligations déclaratives et (v) toutes conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute valorisation.

Il vous appartient de consulter vos propres conseils fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, si vous le jugez nécessaire, afin de savoir si la valorisation faite par Société Générale peut être utilisée dans le cadre de la préparation de vos états financiers ou pour toute autre besoin.

Ce document est émis au Royaume-Uni par la succursale de Londres de Société Générale.

Société Générale est un établissement de crédit (banque) agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et par la Prudential Regulation Authority et soumise, dans une mesure limitée, à la supervision de la Financial Conduct Authority et de la Prudential Regulation Authority. Des informations complémentaires concernant cet assujettissement à la supervision de la Prudential Regulation Authority et de la Financial Conduct Authority sont disponibles sur simple demande. Société Générale est enregistrée aux Etats-Unis comme « swap dealer » auprès de la National Futures Association et est soumise à la supervision de la Commodity Futures Trading Commission.

Quand une commission de distribution s'applique, les prix/la valorisation/l'historique de performances présent(s) dans ce document sont calculé(s) sur la base d'un amortissement progressif théorique de cette commission de distribution. La fraction non amortie de cette commission de distribution vient en déduction de ces prix, /de cette valorisation /de la performance affichée pour la détermination des prix d'exécution de transactions sur le marché secondaire/ de la valorisation /de la performance réelle du produit.